



Je voudrais savoir si je peu divorcer

Par **eric**, le **12/03/2009** à **18:25**

Je voudrais savoir si je peu divorcer de ma femmernCela fait 9 ans qu'elle est malade : insuffisance rénale, dialysée 3 fois par semainernElle est soignée a domicile prise en charge par le conseil généralrnToute le durée de notre mariage, elle m'a détruite moralement ainsi que ma fillernElle s'est détruite elle même avec l'alcool et la cigarette sans se soucier de nousrnJ'ai du oublier ma vie pour m'occuper d'elle mais ça empirernNous nous haïssons et je ne supporte plus de rentrer chez moi rnJ'en suis malade de la voir ou l'entendrernOn m'a dit que je ne pouvais divorcer d'une femme maladernJe n'ai ni famille ni ami, elle a fait le vide autour de moi je suis a boutrnJe ne peu vraiment plus supporter cette situationrnQue puis je faire ?

Par **buronavocat**, le **28/06/2009** à **17:05**

bonjour,rnrnce n'est pas parce que votre femme est malade que vous ne pouvez pas divorcer.rnrnSelon vos revenus, vous devrez par contre lui verser une pension alimentaire.
rnrnCordialement

Par **MARIE**, le **04/10/2010** à **10:24**

bonjour,rnj'ai lu votre message avec beaucoup d'attention, je suis dans la même situation que vous, mon mari est dialysé depuis 1an et plus, notre vie a été bouleversé, je souhaite moi aussi la séparation, mais nous avons un fils de ans, et je ne possède qu'une pension de 600euros pension d'invalidité, j'habite la campagne et ne trouve pas de petite rémunération, je

me sens coincée, mon mari et mon fils sont toujours en guerre, je fais le gendarme continuellement, j'ai fais une tentative de suicide, avec semaines d'internement, mais cela n'a rien changé, pour mon mari. rnDe plus on a eu la bonne idée de faire venir ma mère, lui faire vendre sa maison et en reconstruire une tout près de la notre, je ne cesse de m'occuper de tout le monde, je suis fatiguée? Mais j'ai bon moral.rnà vous lire rnMarie